

## Paie CBRH

Plan de paie 16/10/2019

---

# ■ Plan de paie 16/10/2019

---

## ■ Sommaire

<b>1. PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
Plan de paie.....	3
Informations.....	3
Préconisation .....	3
<b>2. REDUCTION GENERALE .....</b>	<b>5</b>
Brut réduction antérieur.....	5
Validité.....	5
Régularisation Réduc. Pôle Emploi .....	6
MSA .....	6
Réduction retraite ARRCO 2 .....	8
<b>3. DSN .....</b>	<b>10</b>
<b>4. APPRENTI.....</b>	<b>11</b>
Taux retraite supérieur au légal .....	11
Seuil d'exonération .....	11
AED - Salaire brut assurance chômage apprenti.....	12
<b>5. INDEMNITE DE RETRAITE .....</b>	<b>14</b>

## 1. Préambule

### Plan de paie

Pour connaître la version du plan de paie, vous pouvez consulter la valeur de l'élément national **9994**. Pour ce plan de paie, elle correspond à la valeur : **16102019,0001**.

### Informations

Les rubriques d'origine conventionnelle présentes dans le plan de paie de paie CBRH ont été apportées pour répondre à des problématiques ponctuelles sur des points particuliers et précis des dispositions conventionnelles. Les valeurs apportées lors de la création de ces paramétrages n'ont donc pas vocation à être actualisées.

Nous vous informons par conséquent qu'aucune de ces valeurs d'origine conventionnelle n'est plus mise à jour à compter du plan de paie du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

### Préconisation

Pour une utilisation optimisée, nous vous conseillons la mise en place des niveaux préconisés.

Vous trouverez la [KB0014362](#) - La gestion des niveaux préconisés - dans la base de connaissance de votre portail utilisateurs CEGID.

Pour activer la gestion des niveaux préconisés, dans vos dossiers, vous devez cocher dans les paramètres Sociétés / Préférence : gestion des niveaux et des éléments dossiers.

Préférences

Modèle d'édition du bulletin  
Par défaut CEGID Bulletin de Paie

Absence éditée en bas de bulletin

Absence 1  
Acquis  
Pris

Absence 2  
Acquis  
Pris

Absence 3  
Acquis  
Pris

Absence 4  
Acquis  
Pris

Etat justificatif

Heure 20 Heures travaillées

Rémunération 01 Brut avant abattement

Repas pris Montant rémunération 0500

Heures exo. 44 Heures complémentaires exonérées

Eléments du bulletin

Gestion des niveaux et des éléments dossier

Gestion édition Original/Duplicata/Spécimen

Alertes

Gestion des alertes de paie

Application de paie <<Tous>>

Impression des rubriques

Mode d'impression des rubriques  
Détail / libellé historique

Cumul édité en bas de bulletin

Cumul 1  
Cumul 2  
Cumul 3  
Cumul 4  
Cumul 5  
Cumul 6

Cumul mensuel édité en bas de bulletin

Champ 1  
Libellé

Champ 2  
Libellé

Champ 3  
Libellé

Calendrier

Edité en Gestion en jours

Visite médicale

Périodicité Tous les 2 ans

Nb de zones libres combo 0

Nb de zones libres montant 0

eMail

eMail envoyé via Serveur

Suffixe date sur le nom des fichiers de virement

Virement SEPA US

## 2. Réduction générale

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019, les contributions Assurance Chômage sont intégrées aux calculs de la réduction générale.

### Brut réduction antérieur

Modification de la variable de paie 0777 « Brut loi Fillon » qui devient

Variable : 0777 Brut loi Fillon

Prédéfini	CEGID		
Code	0777		
Libellé	Brut loi Fillon	Nature	Test
Thème	Réductions RTT		

Test Bloc Note

**Si** Variables de paie 0771 ... Brut hors HS loi Fillon > Valeur (coef, taux, quant) 0

FIN

**Alors** Variables de paie 0771 ... Brut hors HS loi Fillon FIN

**Sinon** Valeur (coef, taux, quant) 0 0 FIN

Cette variable est reprise dans la rémunération 9702 « BRUT réduction antérieur » qui permet de déduire de l'assiette de la réduction annuelle Pôle Emploi (cotisations 9762 pour le régime général et 97V2 pour la MSA) la rémunération des mois précédents.

**Attention ! Vous devez revalider les bulletins d'octobre déjà effectués pour que la correction soit prise en compte.**

### Validité

Ajout d'un contrôle supplémentaire dans l'onglet validité des rémunérations 9700 « Limite 1 SMIC antérieure », 9702 « BRUT réduction antérieur » et 9704 « Limite 1.6 SMIC Antérieure » : il est désormais indiqué mois « Octobre » dans la partie validité.

## Régularisation Réduc. Pôle Emploi

Correction de l'organisme attaché à la cotisation 9764 « Régularisation Réduc. Pôle Emploi » : l'URSSAF remplace le Pôle Emploi.

Correction de la codification DUCS affectée : la codification 1F0668 remplace la codification 1E0669.

## MSA

Pour la MSA, la réduction générale est régularisée uniquement le dernier mois de l'année ou le dernier mois de travail. Nous ajoutons donc un critère pour les rubriques de régularisation pour qu'elles se déclenchent soit le dernier mois de l'exercice, soit le mois de sortie.

Pour cela, nous créons les variables de paie suivantes :

**CLZ6 « Régul Réduction MSA »**

Cette variable de paie remplace la variable de paie CK12 « Application janvier 2019 » en critère d'application des cotisations suivantes :

- 97T8 « Régul. réduction générale MSA »
- 97V4 « Régularisation Réduc. Pôle Emploi »
- 97W4 « Régularisation réduction retraite »

**CLZ8 « Application 10/2019 Régul Réd MSA »**

Cette variable de paie remplace la variable de paie CK14 « Application à compter de 10/2019 » en critère d'application de la cotisation suivante 97U6 « Régularisation réduction MSA »

[https://www.msa.fr/lfy/employeurs/reduction-fillon?p\\_p\\_id=56\\_INSTANCE\\_Yt0fbmARieNi&p\\_p\\_lifecycle=0&p\\_p\\_state=normal&p\\_p\\_mode=view&p\\_p\\_col\\_id=column-1&p\\_p\\_col\\_count=2&\\_56\\_INSTANCE\\_Yt0fbmARieNi\\_read\\_more=3](https://www.msa.fr/lfy/employeurs/reduction-fillon?p_p_id=56_INSTANCE_Yt0fbmARieNi&p_p_lifecycle=0&p_p_state=normal&p_p_mode=view&p_p_col_id=column-1&p_p_col_count=2&_56_INSTANCE_Yt0fbmARieNi_read_more=3)

## Réduction retraite ARRCO 2

Pour vous permettre de prendre en compte les cas de taux de cotisation retraite supérieurs au légal sans avoir à personnaliser l'élément national 1946 « Taux légal réduction retraite », nous modifions notre paramétrage.

Création de la variable de paie CLZ2 « Taux légal réduction retraite »

**Variable : CLZ2 Taux légal réduction retraite** ✖

Prédéfini	CEGID		
Code	CLZ2		
Libellé	Taux légal réduction retraite	Nature	Test
Thème	Calcul de la paie		

**Test** | Bloc Note

**Si** Variables de paie CKG2 ... Taux retraite réductio < > 2 Eléments nationaux 8698 ... Limite maximum Taux

AND Variables de paie CKR0 ... Taux conv retraite ré < > Valeur (coef, taux, quant) 0

FIN

---

**Alors** Valeur (coef, taux, quant) 1 1 \* Variables de paie CKR6 ... Taux T1 retraite PP

+ Variables de paie CK20 ... Taux CEG FIN

**Sinon** Valeur (coef, taux, quant) 1 1 \* Variables de paie CKG2 ... Taux retraite réductio

FIN

Modification de la variable de paie CKG6 « Taux réduction retraite arrco 2 » reprise en taux patronal de la cotisation 9706 « Taux coefficient Retraite ARRCO 2 » : la variable de paie CLZ2 remplace la variable de paie CKG2 « Taux retraite réduction ARRCO 2 »

Variable : CKG6 Taux légal réduction retraite ARRCO 2

Prédéfini : CEGID  
 Code : CKG6  
 Libellé : Taux légal réduction retraite ARRCO 2  
 Nature : Test  
 Thème : Calcul de la paie

**Test** Bloc Note

**Si** Variables de paie > CLZ2 ... Taux légal réduction >= Eléments nationaux > 8698 ... Limite maximum Taux  
 FIN

**Alors** Eléments nationaux > 8698 ... Limite maximum Taux / Valeur (coef, taux, quant > 100  
 FIN

**Sinon** Valeur (coef, taux, quant > 1 1 \* Variables de paie > CLZ2 ... Taux légal réduction n  
 / Valeur (coef, taux, quant > 100  
 FIN

Modification de la variable de paie CKR6 « Taux T1 retraite PP » pour prendre en compte les éléments liées à la retraite pour les organismes ARCCO 2/AGIRC 2

Variable : CKR6 Taux T1 retraite PP

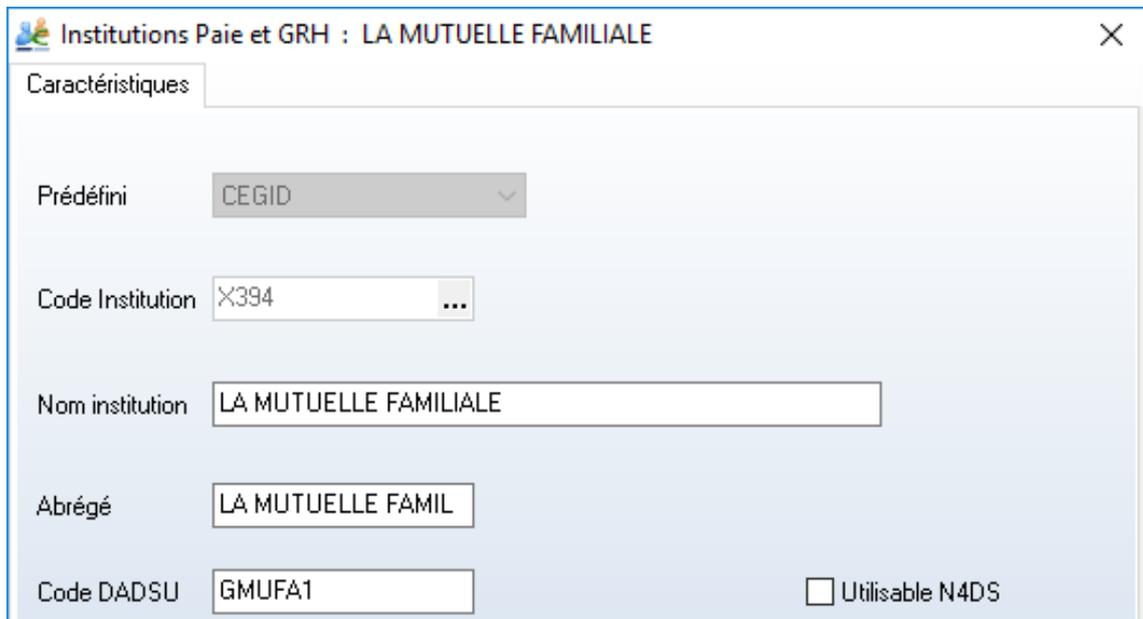
Prédéfini : CEGID  
 Code : CKR6  
 Libellé : Taux T1 retraite PP  
 Nature : Calcul  
 Thème : Calcul de la paie

Type de base	Base	Opérateur
Variables de paie > CKP0 ...	Taux légal retraite réduction	+ >
Variables de paie > CKR0 ...	Taux conv retraite réduction PP	+ >
Base d'une rubrique cotisation > 9708 ...	Taux coefficient Retraite	+ >
Variables de paie > CKG2 ...	Taux retraite réduction ARRCO 2	+ >
Base d'une rubrique cotisation > 9706 ...	Taux coefficient Retraite ARRCO 2	FIN >

Il conviendra de personnaliser les cotisations sur le bon organisme.

### 3. DSN

Création de l'organisme X394 « LA MUTUELLE FAMILIALE »



Institutions Paie et GRH : LA MUTUELLE FAMILIALE	
Caractéristiques	
Prédéfini	CEGID
Code Institution	X394
Nom institution	LA MUTUELLE FAMILIALE
Abrégé	LA MUTUELLE FAMIL
Code DADSU	GMUFA1
	<input type="checkbox"/> Utilisable N4DS

<https://www.net-entreprises.fr/nomenclatures-dsn-p19v01/>

## 4. Apprenti

### Taux retraite supérieur au légal

Ajout de la variable de paie CGF4 « Retraite comp. unif. NC conv T1 PS » en taux salarial des cotisations 74Z8 « Retraite comp. conv. T1 » et 7530 « Retraite comp. unifiée conv. T1 app » car elle était manquante.

Ajout de la variable de paie CGN8 « Retraite comp. unif. C conv T1 PS » en taux salarial des cotisations 7514 « Retraite comp. conv. T1 » et 7546 « Retraite comp. conv. T1 » car elle était manquante.

### Seuil d'exonération

Correction de la variable de paie CHO8 « Seuil exo cotisations sal. Arrondi », afin que le seuil d'exonération ne soit plus proratisé en cas d'absence ou de temps partiel.

En revanche, il reste proratisé dans le cas d'entrée/ sortie en cours de mois.

Variable : CHO8 Seuil exo cotisations sal. arrondi

Prédéfini	CEGID		
Code	CHO8		
Libellé	Seuil exo cotisations sal. arrondi	Nature	Calcul
Thème	Calcul de la paie		
Type de base	Base	Opérateur	
Valeur (coef. taux. quantité)	151.6	151.67	*
Eléments nationaux	0011 ...	SMIC Horaire	*
Eléments nationaux	0706 ...	Pourcentage Smic base apprenti	FIN

Création des variables de paie suivantes :

Variable : CJX2 Seuil exo cotisations sal. E/S

Prédéfini	CEGID		
Code	CJX2		
Libellé	Seuil exo cotisations sal. E/S	Nature	Calcul
Thème	Calcul de la paie		
Type de base	Base	Opérateur	
Variables de paie	0679 ...	Horaire de base loi fillon TEPA	*
Eléments nationaux	0011 ...	SMIC Horaire	*
Eléments nationaux	0706 ...	Pourcentage Smic base apprenti	*
Base rémunération	3724 ...	Prorata Plafond calculé	FIN

Variable : CJX4 Salaire < 0.79SMIC Lim Horaire Etab

Prédéfini	CEGID		
Code	CJX4		
Libellé	Salaire < 0.79SMIC Lim Horaire Etab	Nature	Test
Thème	Exonération cotisations		

Test Bloc Note

**Si** Variables de paie < 3810 ... Base Déd Entrée/So <> Valeur (coef, taux, quant < 0

FIN

**Alors** Valeur (coef, taux, quant < 1 1 \* Variables de paie < CJX2 ... Seuil exo cotisatio

FIN

**Sinon** Valeur (coef, taux, quant < 1 1 \* Variables de paie < CHO8... Seuil exo cotisatio

FIN

Variable : 3810 Base Déd Entrée/Sortie

Prédéfini	CEGID		
Code	3810		
Libellé	Base Déd Entrée/Sortie	Nature	Calcul
Thème	Calcul de la paie		

Type de base	Base	Opérateur
Base rémunération < 3030 ...	Déduction entrée	+ <
Base rémunération < 3060 ...	Déduction départ	+ <
Variables de paie < C7C2 ...	Cumul Base déd E/S	FIN <

Création du cumul A21 « Base déduction E/S » qui est à renseigner dans les rubriques d’absences entrée / sortie en prédéfini dossier ou standard afin d’automatiser la proratisation du seuil d’exonération.

## AED - Salaire brut assurance chômage apprenti

Création des affectations N4DS sur le segment 320 « Salaire brut assurance chômage et ou AGS – S48.G10.00.018 » pour les cotisations suivantes :

- 7050 « Assurance Chômage App < 0.79 SMIC »
- 7052 « Assurance Chômage App > 0.79 SMIC »
- 72X2 « Assurance Chômage MSA < 0.79 SMIC »
- 72X4 « Assurance Chômage MSA > 0.79 SMIC »

Ainsi, cette zone sera bien renseignée lors de la génération de vos AEDs.

Modification de l'AED : Salarié 0000000038 APPRENTI NON CADRE Florent Période 11

Période/salarié Situation administrative Durée du travail/régime de base/assiette SS Primes / Indemnités Assurance chômage (S48)

Assurance chômage			
Code assujettissement assurance chômage	Obligatoire	Salaire brut assurance chômage et ou A...	927,96
Code exonération assurance chômage	Exonération salariale	Salaire brut	927,96
Code assujettissement AGS	Activité assujettie	<input type="checkbox"/> Cotisation sur le salaire de comparaison (expatriés)	

## 5. Indemnité de retraite

Ajout du cumul 05 « Salaire brut habituel » dans la gestion associée de la rubrique de rémunération 4706 « Indemnité départ retraite » car il était manquant. Cela posait problème notamment pour le calcul de la réduction générale.